

Le signifiant et le signifié

(Dans le texte de Saussure, nous attirons l'attention sur les points essentiels en les mettant en caractères gras)

« **Nous appelons signe la combinaison du concept et de l'image acoustique** : mais dans l'usage courant ce terme désigne généralement l'image acoustique seule, par exemple un mot (Arbor, etc.). On oublie que **si ARBOR est appelé signe, ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept "arbre"**, de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total.

L'ambiguïté disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui s'appellent les uns les autres tout en s'opposant. Nous proposons de conserver le mot signe pour désigner le total, et de **remplacer concept et image acoustique respectivement par signifié et signifiant**. (...)

Le lien unifiant le signifiant et le signifié est **arbitraire**, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire.

Ainsi l'idée de "sœur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ö-r qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quel autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes (...)

Le mot arbitraire appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus bas qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique) ; nous voulons dire qu'il est **immotivé**, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité. »

Ferdinand de Saussure

Eléments de linguistique générale, Payot, 1975, p. 98-101